



PRÉFET DU CALVADOS

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau de la réglementation,
des associations et des élections

Caen, le 15 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019 PROPAGANDE ELECTORALE

Dans les prochains jours, les professions de foi et bulletins de vote des candidats aux élections européennes du 26 mai 2019 ayant sollicité le concours de la commission de propagande électorale vont être adressés aux électeurs du département.

L'envoi de la propagande étant facultative pour les candidats, certaines listes n'ont pas souhaité faire imprimer leur propagande électorale.

Sur les 34 listes candidates, seules 10 ont effectivement fourni à la fois leur profession de foi et leur bulletin de vote pour l'envoi aux électeurs et 3 listes n'ont communiqué que leur profession de foi. En conséquence, les enveloppes de propagande sont composées de 23 documents.

Toutefois, les professions de foi validées par la commission nationale de propagande sont consultables à l'adresse suivante : <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>.

La Présidente de la commission
de propagande du Calvados,

Signé

Dominique VEILLARD